PETITES ANNONCES.

PLUS de cheveux gris.—En se servant du régénérateur instantané des cheveux, de Chas. Muller; il changera instantanément les cheveux gris en leur couleur naturelle; il n'est pas nuisible; d'un usage facile, pas de graisse; $1; préparé seulement par Chas. Muller, 15 rue Baronne. Coiffure pour dames.
11 aout—t12 dim

TRAVAILLEURS—Les personnes ayant besoin de travailleurs français, pour la ville ou la campagne sont priées de s'adresser, par lettre ou autrement, au bureau de l'Union Française, rue des Remparts, près Dumaine. Placement gratuits. Heures de bureau: 9 heures à 21 avril—6m dim

PERDU—Montre et chaîne d'or de dame, samedi, 21 septembre sur rue Bourbon ou Ste-Anne. Récompense offerte; retournez 823 St-Pierre 29 sept—1f

DEMANDES D'EMPLOI.

JEUNE Cuisinière française demande place. Bonne références. Ecrire bureau journal, L. B. 29 sept—1f

DEMANDES.

VIEUX timbres français, américains, confédérés achetés aux plus haut prix. Pelletier, 54 Bourbon. 29 sept—2mDim

DEMANDE—A acheter, un cottage simple, Troisième District, de ce côté de Louisa; à peu près $1,200. Adresser J. C., ce bureau. 29 sept—1f

ON demande—Des dames de bonne adresse, entre les âges de 18 à 30, pour introduire une nouvelle invention qui se vendra à vue au meilleur monde de la ville. Les commodité, bon marché, beauté et efficacité de notre article font que nos agents sont bienvenus partout. On peut se faire de bons salaires. S'adresser à M. Henrick à 9 heures du matin lundi, dans le salon des dames, Hôtel Grunewald Privilèges exclusifs en cette ville seront alors alloués.
29 sept—1f

ON demande une cuisinière créole de première classe. S'adresser au No 3531 Prytania, entre Aline et Foucher. 26 sept—3f

A VENDRE.

A VENDRE—Cottage simple, 837 St-André; bon marché; Brenan & Landry, 308 [illegible] 29 sept—1f

A VENDRE—Cottage 284 Prieur, entre [illegible] et Colombus. Hall, 6 chambres; terrain 31 x 120. Par A. Baudéan, 30 Carondelet 3 sept—

AYANT récemment acheté l'intérêt de mon co-associé, M. Pierre Coulon, dans la raison sociale de A. Peres & Co., j'ai le plaisir d'informer mes amis et le public en général, que je continuerai les dites affaires à l'ancien local, au coin Claiborne et Dumaine, et sollicite une continuation du patronage accordé à l'ancienne maison de A. Peres & Co.
29 sept—1f A. PERES.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO

LIMITÉ.

F. LAUDUMIEY, Directeur.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

Bureau: 1128 et 1130, Avenue Nord Remparts. Ecuries: 1116 à 1134 rue St-Claude, près Ursulines.

VOITURES POUR BALS, MARIAGES, PARTIES DE PLAISIRS, ETC.

John St-Paul, Président.
John B. Byrne, Vice-Président.
Chas. L. Boudousquié, Secrétaire et Trésorier.
Bureau de Directeurs: F. Laudumiey, P. Alph Rabouin, Chas. A. Deléry, J. F. Meunier.
20 fev—1 an

POMPIERS et POLICE

GRAND

Festival Réuni

—AU BÉNÉFICE DE LEURS—

FONDS DE SECOURS,

Aux Fair Grounds,

Dimanche, 6 Octobre 1895.

PROGRAMME.

Course à pied—100 yardes; ouverte à tous les membres de la Police et aux Départements d'Incendie—Un beau pardessus, donné par les Trued Clothing Parlors, 732 rue Canal, près Carondelet.

Course à pied—100 yardes; libre pour tous. Prix—Un beau chapeau, donné par J. U. Adams, 132 rue St-Charles.

Course à pied—50 yardes; libre pour tous; hommes gras pesant 225 livres ou plus. Prix—Un beau chapeau, donné par le R. E. Lee Hat Store, coin Canal et Bourbon.

Course de bicyles—Mile dash; libre pour tous. Prix—Elégante médaille d'or, donnée par A. G. Griswold & Co. coin des rues Canal et Royale.

Course de bicycles pour dames—Half mile dash. Premier prix—Magnifique ceinture d'argent, donnée par A. M. Hill, 631 à 635 rue Canal. Deuxième prix—Une douzaine de photographies et un magnifique crayon, donnés par Yenni, le photographe, rue Canal, près du Passage de la Bourse.

Course de bicycle—Mile dash; ouvert à tous les membres des Départements de Police et d'Incendie qui devront être en uniforme. Prix—Magnifique médaille d'or, donnée par M. Scooler & Son, rue Canal, près du Passage de la Bourse.

Match race—One mile dash à la selle. Louise Falls, de Kansas City et Grace Armstrong, de St Paul. Beau prix.

Course pour dames—Mile dash; chevaux de famille; premier prix—Machine à coudre New Home donnée par Geo Seeger, 916 rue du Canal. Second prix—Ombrelle en soie pour dames, donnée par A. Schwartz & Sons, rue du Canal, près Bourbon.

Course de laitiers—Libre pour tous; au trot et au pas harnaché; mile dash. Prix—Une tonne de foin.

Course au trot et au pas—Ouvert à tous les chevaux au-dessous de 14 1/2, mains possédés par les membres du Police Force ou Fire Department. Prix—Une belle paire de couvertures donnée par A. Lehman & Co., rue du Canal, près Chartres.

Course au trot et au pas—Classé 2:26: libre pour tous; mile heats. Prix $150.

Course à pied—Cinq-huitièmes de mille; libre pour tous. Prix $50.

Jeux de Baseball—Police vs Firemen. Prix pour l'homme qui fera le plus de "runs", une belle canne, donnée par Fox, Chapelier, 123 rue St-Charles.

Pour Dames—Le jeu de l'araignée. Le pigeon volant.

Pour Jeunes filles—Le jeu de l'âne. Pliage de coton. Course à pied.

Pour Garçons—Une promenade gratuite au moulin. See-Saw ou la boule blanche et noire. Le pas de saucisse. La roue tournante.

Magnifiques et élégants prix pour tous ces jeux.

Danses sur la plate-forme et dans la bâtisse en briques.

Musique par Wunch et Wolff et leur célèbre bande.

Grande exhibition athlétique par le Prof. Albert Whitehouse et les membres du Young Men's Gymnastic Club.

En sus des prix élégants ci-dessus mentionnés ci-dessus, deux magnifiques habillements complets, donnés par C. Lazard Company, Limited, coin des rues Canal et North Peters, et L. Godchaux, coin des rues Canal et Chartres, seront déposés sur les terrains par le comité pour le bénéfice de leur fonds de secours.

Les juges et juges de temps suivants officieront:

Juges—Hon. A. M. Aucoin, Wm McQuoid, Sheridan Clark.

Préposé au départ—W. F. Miller.

Juges du temps—M. Lambour, Jr., Dan Owens, Wm E. Uniacke, Jr.

Toutes les entrées pour les courses de chevaux devront être faites à
W. F. MILLER, 218 et 220 rue Poydras.

GRANDE VENTE A L'ENCAN

de tous les privilèges auront lieu aujourd'hui, à 11 heures A. M., aux Fair Grounds. Les privilèges seront vendus séparément par Geo. G. Friedrichs, encanteur.

Assistant Ingénieur James D. Donovan, Chairman.
Chas. Deneaud, Secrétaire du Bureau de Police.
Capitaine John Journée.
Capitaine R. E. Dady, Echelle No 3.
Capitaine P. T. Barke, Pompe No 12.
Sergent John P. Boyle, Comité.
29 sept—1f

Le Dr CHASSAIGNAC

Est de retour.

Bureau, Bâtisse de la Compagnie du Gaz. Heures—12 à 3. 29 sept—1 sem

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE

PAR LE RECEVEUR

—DU—

PELICAN SAWMILL

—AND—

Manufacturing Company Plant,

RUE JULIE,

Entre les rues Galvez, Miro et Tonti,

Faisant face au Nouveau Bassin.

Une des Scieries les plus grandes et mieux installées dans le Sud.

—AVEC TOUTES LES—

Machines Nouvelles

—ET EN—

PREMIER ORDRE.

A L'ENCAN.

Dans l'affaire du Pelican Sawmill and Manufacturing Company, Limited, en liquidation.

No 45,850.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, 3 octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en place de l'hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en vacance, daté et signé dans l'affaire ci dessus, le 28 août 1895, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par la Florida landing (ou rue Julie) Cypress (ou Lafayette) Miro et Tonti, mesurant à peu près 298 pieds 3 pouces de face au Florida Landing (ou rue Julie) 298 pieds 3 pouces de face à la rue Cypress (ou Lafayette) à peu près 282 pieds 1 pouce et 4 lignes sur la rue Miro et à peu près 282 pieds 1 pouce et 4 lignes à la rue Tonti, le tout plus ou moins.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 7 borné par les rues Galvez, Miro, Julie et Cypress, désignés par les Nos 1 et 2, d'après un plan par F. T. Dunbar, arpenteur, daté du 1er février 1845, et déposé dans le bureau de D. L. McKay, ancien notaire en cette ville, les dits lots mesurant comme suit:

Lot No 1 mesure 48 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Galvez, 34 pieds 5 pouces 3 lignes de profondeur et de face à la rue Julie, et 130 pieds 8 pouces sur la ligne le séparant du faubourg Ste-Marie et Delord.

Le lot No 2 mesure 24 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Miro, 130 pieds 5 pouces et 3 lignes de profondeur et de face à la rue Julie 130 pieds 8 pouces sur la dite ligne de faubourg et 36 pieds 5 pouces dans le fond, mesure anglaise.

Inclus dans la vente avec les susdits sont la scierie, les hangars et toutes les machines, comme suit:

5 bouilloires et machines à vapeur, scies et porteuses, courroies, arbres de couche, poulies, etc., 1 nouveau Goodale & Waters Planer and Re-saw, 1 Dry Kiln.

1 manufacture de boîtes et hangars faisant face au Bassin, et bâtisse faisant service de bureau, 7 vilebrequins, 1 machine à piquer, 3 scies de travers et quatre machines à percer.

Conditions de la vente.—Comptant; les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes de cette année 1895, en plus et au-delà du prix d'adjudication et déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire.
1 sept—1 8 15 22 29 à date

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de D. E. Morphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,143—Division D.—Attendu qu'Alfred E. Morphy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu D. E. Morphy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
29 sept—29—3 8 oct

Succession d'Emil H. Rosenfeld.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 46,530—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Mme Anne Ann, veuve d'Emil H. Rosenfeld, administratrice de cette succession ne seront pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 sept—28—2 7 oct

Succession de Mlle Eliz. Crone.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,127—Division E. Attendu que Mlle Osmane M. Doremus a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feue Mlle Eliz. Crone, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 sept—28 oct 2 7

Succession de Mme Belia Corcoran, femme divorcée de Lucien Mayeur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 46,927 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Jacob L. Hauser, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 sept—24 28—oct 3

Succession de Mme A. F. Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,317—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte supplémentaire et tableaux présentés par Mme Mary McDonnell, administratrice de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableaux.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 sept—24 29 oct 3

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une superbe maison en briques—La résidence-palais du défunt FRANK N. VOLCKMANN,

2621........Rue Magasin........2621

A l'encoignure Quatrième.

Groupés parmi les jolies résidences de MM. B. Rosenburg, Joseph Simon, Frank Roder, Dr R. A. Bayley, Major S. P. Walmsley et autres.

Terrains magnifiques 127x160,

Richement embellis avec des plantes rares, boutures de roses, fleurs, gazon bien soigné et ombragé avec de beaux arbres, chênes, pins et magnolias, entourés de grillages en fer orné et avec promenades en Schillinger.

Conditions extraordinairement libérales.

Succession de Frank N. Volkmann.

No 46,897 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Jeudi, 7 novembre 1895.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 123 rue Carondelet—Le JEUDI, 7 novembre 1895, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et daté le 27 septembre 1895, il sera vendu à l'enchère publique—

L'élégante et confortable résidence en briques, 2621 rue Magasin, formant l'encoignure de la rue Quatrième, dans l'îlet borné par les rues Troisième et Camp, comprenant de larges balcons aux deux étages supporté par de gracieuses colonnes corinthiennes, hall spacieux, avec escaliers dans le fond, deux grands salons à arches, plafonds haut, cheminées en marbre avec dessins riches, jolie librairie ou chambre de réception, grande salle à manger, offices et accessoires usuels pour les domestiques. Au second étage, il y a six ou sept grandes et confortables chambres à coucher, larges galeries sur le côté et dans le fond, sonnettes électriques et le gaz partout. Les terrains mesurent 127 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur et façade sur la rue Quatrième de 160 pieds 2 pouces et 1 ligne et demie et est magnifiquement arrangé avec platebandes, fleurs, arbres fruitiers et autres, terrain élevé, bien drainé, allée pavée en Schillinger, trois grandes cuves et hydrant qui peuvent fournir une grande quantité d'eau. Les bâtisses et terrains sont en très bonne condition et peuvent être visités jeudi et mercredi, entre 2 et 6 heures P. M., avec carte des encanteurs.

Conditions. — Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans avec 7 pour cent d'intérêt par an à partir de l'adjudication jusqu'au paiement final avec les clauses usuelles d'assurances, honoraires d'avocat, etc.; 10 pour cent seront exigé au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant M. V. Smist, notaire.
29 sept—29—oct 3 10 17 24 31—nov 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu d'une fabrique moderne pour griller le café consistant en bouilloires, cylindres pour griller le café, machines pour refroidir le café, machines à vapeur pour sécher, quatre Sturdevant blowers, trilleuse, moulin français de Burr avec tuyaux distributeurs, élévateurs à vapeur, tables d'emballage, coffee cars, balances, arbres de couche, courroies, batterie de trois grilleurs échantillonneurs, et tout ce qui est nécessaire à faire marcher une fabrique de première classe, ainsi que d'autres objets mobiliers. Pour être vendu en bloc.

In re Liquidation de Creole Coffee Company, Limité.

No 46,502—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD,—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 123 rue Carondelet le SAMEDI, 5 octobre 1895, à 10 heures A. M., sur les lieux ancien No 11 S. Peters, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 septembre 1895, il sera vendu à l'enchère publique—

Le contenu entier de la fabrique du Creole Coffee Co., Limité, en bloc d'après un inventaire enregistré.—Conditions: Comptant.
25 sept—25 29—oct 3 5

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double tout Neuf, Nouveau No — St-André, près Liberté.

Succession de Maria Carroll.

No 46,935—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier—Il sera vendu à l'encan, MARDI, 29 octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant en place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," maintenant absent en congé, en date du 24 septembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Felicity Road, Liberté et St André, et désigné comme lot No 18 de l'îlet No 8 mesurant, au pied américain, trente-deux (32) pieds cinq (5) pouces et six (6) lignes de face à la rue St-André, sur une profondeur de quatre vingt-treize (93) pieds huit (8) pouces et trois (3) lignes sur le côté vers la rue Franklin et quatre-vingt-onze (91) pieds dix (10) pouces et deux (2) lignes vers le côté de la rue Liberté, et trente-deux (32) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes de largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus ou tout comptant, le reste, s'il y en a, à un et deux ans, garanti par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final, les taxes de 1895 devront être payées par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29 sept—29—oct 6 13 20 27 à la vente.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage de choix,

No 2233 RUE STE-ANNE.

Succession d'Aug. Chauvet.

No 46,788—Division D, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN—Ed Curtis, encanteur—MERCREDI, 9 octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre à lui du 29 août 1895, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division D, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division E, absent en congé, certaine propriété foncière, savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant en quelque sorte, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Miro, Ste-Anne et Dumaine, faisant partie du lot No 15, dans l'îlet No 18, sur un plan de T. A. D'Hémécourt, daté le 22 décembre 1836, et déposé en l'étude de F. Grima, Esq., notaire, ayant, en mesure américaine, 33 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 129 pieds 10 pouces de profondeur. Etant la même propriété acquise par le dit défunt par achat d'Agostino Fareto, le 14 janvier 1871, par acte passé pardevant A. E. Bienvenu, anciennement notaire en cette ville. Livre de Transferts 99, folio 273.

Les améliorations consistent en un beau cottage en bois, avec attique, nouveau No 2233 rue Ste-Anne, entre Miro et Galvez, ayant à peu près quatre chambres ou plus, avec vestibule sur le côté, grande cour sur le côté et à l'arrière, citerne, hangar pour bois, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur paiera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente. Acte de vente pardevant E. M. Cahn, Esq., N. P., aux frais des acquéreurs. Sept—8 10 11 15 18 22 25 29—oct 2 6 9

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Zulma Bergeron, Veuve du Dr Bernard Navarre.

No 45,353 —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 31 octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 septembre 1895, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division "B", siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division "D", maintenant absent en vacances, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Toledano, Constance et Laurel, le dit îlet est désigné par le No 9 sur un plan du Faubourg Delassize, le lot de terre est désigné par le No 11 formant l'encoignure des rues Pleasant et Constance, et mesure 30 pieds de face à la rue Pleasant sur 125 pieds de profondeur et de face à la rue Constance, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations désignées par le No 940 rue Pleasant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèques et liens du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt, à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, 5 0/0 Honoraires d'avocats dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées, et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur paiera les Taxes d'Etat pour l'année 1895, 10 0/0 comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
29 sept—29—oct. 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente finale à la manufacture de meubles complets et commencés. Bois de charpente préparé, wagons et harnais, une belle chance pour marchands et spéculateurs.

Dans l'affaire du Louisiana Furniture Manufacturing Company en liquidation.

No 46,523—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet—LUNDI, le 30 septembre 1895, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 11 septembre 1895 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, siégeant en place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, maintenant absent en congé dans l'affaire ci dessus intitulée à la manufacture même:

Encoignure des rues Bellecastle et Front—

Les articles ci-dessous décrits à savoir:

Vernis, Glue, Cordes, Marbres, Clous, Papier à émery, Ressorts en fil de fer, Ecrans, Vis, Verrous, Charnières, Serrures, Clefs, Ceintures, Bandes, Verres, Meubles complets et commencés, Bureaux, Coffre-forts et Moteurs.

Bois de charpente de différentes espèces tout préparé comprenant de l'acajou, de noyer, du chêne, du frêne, cypre, peuplier et autres.

Wagons, Harnais et Charrettes. Une liste complète et détaillée d'après l'inventaire enregistré dans la susdite cour.

La manufacture est à proximité de plusieurs lignes de chars.

Conditions—Comptant sur les lieux avant livraison.
19 sept—19 20 21 22 28 à date

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme C. M. Rogge, par mariage précédent Vve François Amaré.

No 46,817 Cour Civile de District.

Lundi, 7 octobre 1895

Bons à primes, Bons Constitutionnels Et Baby Bonds.

Stock de la Banque Nationale de la Louisiane.

Stock de l'Assurance du Sud

—ET—

De la Firemen's Insurance.

Stock du Chemin de fer de la rue St-Charles et de la N. O. City and Lake R. R. Co.—Stocks et actions de la Plata Reina de Senora Mining Co.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune. le LUNDI 7 octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, en place de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en vacance, le dit ordre portant la date du 18 septembre 1895, dans l'affaire intitulée succession de Mme C. M. Rogge, par mariage précédent veuve François Amaré, No 46,817 du dossier de la susdite cour, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique—

Sept (7) actions du stock capital de la Banque Nationale de la Louisiane.

Cent (100) Baby Bonds de Cinq Dollars chacun.

Vingt huit (28) actions du stock capital du chemin de fer de la rue St-Charles.

Dix-huit (18) actions du stock capital du N. O. & Lake RR Co.

Vingt (20) actions du Stock Capital de l'assurance du Sud.

Vingt (20) actions du Stock Capital du Firemen Insurance Co.

Deux (2) Bons Constitutionnels de quatre pour cent. de la ville de la Nouvelle-Orléans, avec coupons attachés, un de $500 et un de $1,000.

Soixante-trois (63) Bons à Primes de la ville de la Nouvelle-Orléans de $20 chacun des séries et numéros suivants à savoir:

Série 1319. No 131956.
Série 1659. No 1658 1.
Série 1183. No 118238.
Série 3195. Nos 319125, 319426, 319418, 319416, 319415, 319414, 319413, 319411, 319410, 319409, 319407, 319406, 319402.
Série 3194. Nos 319354, 319355, 319356, 319357, 319358, 319360, 319361, 319362, 319363, 319381, 319382, 319383, 319384, 319399, 319400, 319349, 319350, 319351.
Série 0547. Nos 054681, 054692, 054685, 054686, 054689.
Série 0336. No 033537.
Série 0742. No 0741-9, 074185, 074184, 074181, 074177, 074169, 074165.
Série 1242. Nos 124102, 124101.
Série 4200. No 419989.
Série 0591. No 059034.
Série 2294. No 229346.
Série 1242. No 124105.
Série 4139. Nos 413817, 413818, 413801, 413802, 413803, 413804.
Série 4866. Nos 486577, 486581, 486585, 486589.

Deux cents actions du Plata de Reina de Senora Mining Co.

Conditions—Comptant avant le transfer.
26 sept au 7 oct

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Billets, Comptes à Recevoir, etc. Succession de Simon E. Marx.

No 41,509—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune—MARDI, 1er octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, maintenant absent en vacance, en date du 13 septembre 1895, la re succession de Simon E. Marks, il sera vendu à l'encan—

Un lot de comptes à recevoir, billets, etc.
Conditions—comptant.
17 sept—17 24 30—1er oct.

VENTES A L'ENCAN

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Auguste Cientat

Nos 1320 et 1322 rue Espagne. MARDI, 1er OCTOBRE 1895.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune.—MARDI, 1er octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre à moi adressé, portant la date du 29 août 1895, et émis par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Auguste Cientat, No 46,784, du dossier de la susdite cour et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Mandeville, Urquhart et Villeré, lequel lot est désigné par le No 21 de l'îlet No 62, et mesure 30 pieds de face à la rue Espagne, par 117 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, contenant sept chambres, citernes, etc., et rapportant un loyer de $17 par mois.

Conditions—Comptant. Les taxes pour l'année courante devront être assumées par l'acquéreur, et l'acquéreur devra faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jos. Duvigneaud, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.
1sept—1 8 15 22 29 30 oct1

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 625 rue Commune—Le MARDI, 8 octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 24 août 1895, par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée: Succession de Ellen Wright défunte épouse de Emile Charles Corneille et Emile Charles Corneille et als vs Joséphine Marie Corneille, femme de Frank Boutelo, No 46,192 du dossier de la susdite Cour, et pour le compte des intéressés il sera vendu à l'enchère publique—

1° Neuf certains lots de terre situés dans le Troisième district de cette ville, désignés par les numéros 18 à 26 inclusivement, dans l'îlet No 335, borné par les rues Bons-Enfants, maintenant avenue St-Claude, l'avenue Caffin, et les rues Flood et Amour, maintenant Remparts, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, le 4me jour d'avril 1870, et déposé en le bureau d'Amédée Ducatel, ancien notaire, sur le plan numéro 39 du livre de plans numéro sept; lesquels dits lots de terre mesurent comme suit: lot No 18 formant l'encoignure des rues Remparts (anciennement Love) et avenue Caffin, 33 pieds 3 pouces et une ligne et demie de face à l'avenue Caffin sur 130 pieds 10 pouces entre lignes parallèles et de face à la rue Remparts; les lots Nos 19 à 26 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Caffin sur 130 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain îlet de terre désigné par le numéro 430 compris entre l'avenue Caffin, l'avenue St-Claude et les rues Mora et la rue projetée, près de la propriété de Howell et composé de 16 lots du numéro 1 à 16 inclusivement, ayant les dimensions suivantes, à savoir: Lots Nos 1 à 8 inclusivement mesurent chacun 35 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue St-Claude par 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure de l'Ave. St-Claude et l'Ave. Caffin et le lot No 8 l'encoignure de la rue St-Claude et la rue projetée le long de la propriété de Howell, par 140 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 12 formant l'encoignure de la rue projetée le long de la propriété Howell et la rue Morales, et les lots No 13 à 16 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face sur l'avenue Caffin, par 140 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Morales et de l'avenue Caffin.

3° Un certain îlet de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 551, borné par la propriété de A. Castaing, Girod maintenant Villeré, Flood et Urquhart, et composé de 20 lots, de 1 à 20 inclusivement, d'après le plan de J. A. D'Hémécourt, arpenteur, en date du 4 avril 1870 et déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, d'après le plan No 39 du livre de plans No 7. Les dits lots de terre ayant les dimensions suivantes: Les lots Nos 1 à 11 inclusivement mesurent chacun 31 pieds 4 lignes de face à la rue Flood sur 130 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Flood et Urquhart, et le lot 11 celle des rues Flood et Girod. Les lots Nos 12, 13 et 14 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Girod sur 170 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 15 mesure 31 pieds 2 pouces de face à la rue Girod par 170 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 16 mesure 20 pieds 9 pouces de face à la rue Urquhart sur 170 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles; les lots Nos 17 à 20, inclusivement, mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Urquhart sur 170 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

4° Un certain îlet de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Marais, St-Claude, Jandon et Charbonnet, désigné comme îlet No 9 sur un plan d'Edgar Pilié, arpenteur, en date du 3 février 1888, déposé en l'étude de O. De Armas pour référence. Le dit îlet mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne sur chacune des rues Morales et St-Claude, par 237 pieds 3 pouces et 6 lignes sur chacune des rues Jandon et Charbonnet, étant subdivisé en 15 lots, les lots No 1 à 7 inclusivement mesurent chacun 30 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Claude par 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur. Les lots de 8 à 15 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face sur chacune des rues Jandon et Charbonnet par 108 pieds 3 pouces et une demi-ligne de profondeur.

Pour plus amples informations voyez les plans à la Bourse des Encanteurs.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur; la balance s'il y en a en billets garantis par hypothèque et liens du vendeur sur la propriété vendue, daté du jour d'adjudication, et payables à un et deux ans de leurs dates respectives, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication. L'acquéreur devra assumer en plus et au delà du prix d'achat les taxes dues à la ville et à l'Etat pour l'année 1895, et devra assurer la propriété contre la perte par incendie, et la police d'assurance sera transférée aux vendeurs ou à tout autre teneur des dits billets dans le futur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent du prix d'achat seront requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.
5 sept—5 8 15 22 29—oct 6 7 8

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Vaste Site pour bâtir,

Rue Constance, entre Seconde et Troisième.

Un des plus beaux terrains pour bâtir dans le Quatrième District.

VENTE EN PARTAGE.

Joseph A. Faessel et als. vs. la mineure Magdelena Ritter et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B—No 46,468.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau 610 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 22 octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un jugement en partage, signé le 10 septembre 1895, et d'un ordre de vente, signé le 19 septembre 1895 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrites ci-dessous, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal ——, borné par les rues Constance Deuxième, Magazine et Troisième; le dit lot est désigné par le No 13, et mesure trente (30) pieds de face à la rue Constance sur cent vingt (120) pieds de profondeur, d'après le plan de H. T. Thompson, voyer, daté le 22 mars 1841, et déposé dans le bureau de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, étant la même propriété qui avait été acquise par feu Anthony Ritter par achat de Frances Reith et John Pfileger, par acte passé pardevant J. F. Coffee, ancien notaire, le 17 janvier 1881, enregistré au bureau des transferts, livre 115, folio 633, et ratifié par Anthony Ritter, par acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 15 juillet 1895.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera et paiera les taxes de 1895 en sus du prix de l'adjudication et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, Esq., notaire public, aux dépens de l'acquéreur.
21 sept—21 22 29—oct 6 13 20 21 22

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dix-huit lots de terre dans le Troisième Ward, près du Nouveau Bassin,

—ET—

Douze Terrains à Carrollton, à l'Encan.

Succession de Alphonso Martin.

No 46,605 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet.—JEUDI, 10 octobre 1895, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en remplacement de l'Honorable Geo. H. Théard, Division E, absent en vacance, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 31 juillet 1895, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés suivantes, à savoir—

Dix huit lots de terre avec tous les droits et avantages y appartenant situés dans le Premier District de cette ville, numérotés de 1 à 18 les deux inclusivement dans l'îlet borné par les rues Florida Landing ou Julie, Cypress ou Lafayette, Galvez et Miro d'après le plan de L. Pilié, arpenteur, daté le 3 janvier 1845. Lot No 1 à 17 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Galvez, 29 pieds 8 pouces de largeur dans le fond par 130 pieds 8 pouces de profondeur sur le côté de la rue Julie et 130 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.

Lots Nos 2 à 9, les deux inclusivement, mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Galvez sur 130 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, lot No 9 formant l'encoignure des rues Galvez et Cypress ou Lafayette.

Lots Nos 10 à 17 les deux inclusivement, mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Miro sur 130 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 15 formant l'encoignure des rues Miro et Cypress ou Lafayette.

Le lot No 18 mesure 41 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Miro 29 pieds 8 pouces dans le fond, 130 pieds 5 pouces 10 lignes de profondeur sur la ligne ou lot No 17 et 130 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Julie.

2° Le tout et séparément les droits, titres et intérêts dans et aux 12 lots de terre dans le 7me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Frank ou Burthe, Quatrième, Zimpel et Adams. Les dits lots sont désignés par les numéros 12 à 23, les deux inclusivement dans l'îlet No 363, le tout d'après le plan de Carrollton, fait par Moelhausen et déposé dans le bureau de G. R. Stringer, notaire.

Lots Nos 13 à 22, les deux inclusivement, se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Burthe ou Frank sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, lots Nos 13 et 22 étant respectivement des encoignures.

Lot No 12 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lot No 23 mesure 30 pieds de face à la rue Zimple sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente; Comptant—L'acquéreur assumera le paiement des taxes d'Etat de 1895 et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire.
4 sept—4 8 15 22 29—oct 3 10

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage double et un Cottage simple dans le Troisième District, au coin des rues Laharpe et Galvez. Ilet borné par les rues Miro et Lapeyrouse.

Succession de Chas Ebert.

No 14,632.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR D. DANZIGER, encanteur.—Bureau No 341 rue Carondelet—MARDI, 8 octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 2 septembre 1895 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville étant le No 1 dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Galvez, Miro et Lapeyrouse, d'après une esquisse tirée par J. A. D'Hémécourt, annexée à un acte de vente faite par Charles B. [illegible] à H. F. M. Bohlen, passé pardevant Abel Dreyfous, anciennement notaire en cette ville, lequel lot forme l'encoignure des rues Galvez et Laharpe et mesure 30 pieds 4 lignes de face à la rue Galvez sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles et face à la rue Laharpe.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, faisant face à la rue Galvez, et en un cottage simple en bois et couvert en ardoises, faisant face à la rue Laharpe.

Conditions—La moitié comptant, la balance à un et deux ans; les paiements différés à être représentés par des billets garantis par liens du vendeur et portant 6 pour cent d'intérêt par an; le vendeur retiendra les polices d'assurance; toutes les clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Bernard Titche, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 sept—5 8 15 22 29—oct 5 à date

PAR A. A. LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis Barthet,—No 46,879—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Propriété de valeur dans le Quatrième District, nouveau numéro 454 et 456 rue Ste-Marie, entre les rues Rousseau et Religieuse.

PAR A. A. LESSEPS, Encanteur—Bureau No 305 rue du Commune—Le MARDI, 29 octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, siégeant en place de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Division C de ladite Cour, maintenant absent en congé, daté et signé le 25 septembre 1895, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique à la date ci-dessus nommée, pour le compte de la susdite succession:

Deux (2) certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Mary, Rousseau, Religieuse et St Andrew, désignés comme lots 3 et 4 sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner, ancien notaire, comme plan No 107.

Le lot No 3 mesure 31 pieds de face à la rue St-Mary, la même largeur dans le fond, et 66 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot No 4 mesure 27 pieds 3 pouces de face à la rue St Mary, la même largeur dans le fond par 66 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double à un étage, en bois, solidement bâti, retiré de la rue, contenant 3 chambres et cuisine de chaque coté, No 454, a aussi un marché à viande et écurie, avec pavage en Schillinger en face, jardin devant etc., etc. Voyez le plan à la Bourse.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance, s'il en reste, à un et deux ans, avec des billets portant 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèque et les liens et privilèges du vendeur et toutes les clauses de sécurité. La police d'assurance devra être proprement transférée au détenteur des billets hypothécaires. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1895 en plus et au-delà du prix d'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Th. Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2: sept—28—oct 3 10 17 24 27 28 29

Guérison du

DIABÈTE

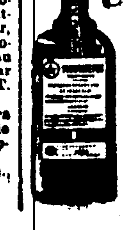

LE VIN URANÉ Pesqui

Fait diminuer de 1 gr. par jour Le SUCRE DIABÉTIQUE.

Dépôt à la NOUVELLE-ORLÉANS

J.-L. LYONS & Cie

Vente en gros: PESQUI, Bordeaux.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Premier District.

Mme Mary Allen et Wm. Q. Allen, son époux, vs Succession de Alphonse Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,625—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 octobre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix-huit certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, et numérotés du No un à dix-huit inclusivement, dans l'îlet borné par le Florida Landing ou rue Julie et les rues Cypress, Galvez et Miro, d'après le plan de L. Pilié, daté le 3 janvier 1845. Le lot No un mesure dix sept pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue Galvez, vingt neuf pieds dix huit pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente pieds et huit pouces sur la ligne de côté vers la rue Julie et cent trente pieds cinq pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.

Les lots deux à neuf inclusivement mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Galvez par cent trente pieds cinq pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro neuf formant l'encoignure des rues Galvez et Cypress. Les lots numérotés de dix à dix-sept inclusivement mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Miro, par cent trente pieds cinq pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro dix formant l'encoignure des rues Miro et Cypress. Le lot numéro dix huit mesure quarante et un pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Miro, vingt-neuf pieds huit pouces de largeur dans le fond, cent trente (130) pieds cinq pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du lot No dix sept et cent trente pieds huit pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Julie.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 sept—27 oct 4 11 18 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Premier District, rue St-Joseph, entre les rues Carondelet et Baronne

(La rue du fond étant la rue Julia.)

S. R. Perry vs Ladies Unsectarian Aid Society.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 46,942.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement du plaignant et des défendeurs, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 7 octobre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Joseph, Julia, Carondelet et Baronne, désigné par le numéro trois; d'après un plan par John F. Braun, arpenteur sous la date du 12 novembre 1875, et mesurant cinquante et un pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue St-Joseph, par une profondeur entre lignes parallèles de cinquante pieds huit pouces; le dit lot saisi par le présent forme une partie de et est pris de deux lots, désignés par les numéros seize et dix sept d'après un plan de Richard D. [illegible] déposé dans le bureau de Félix F. Grima, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 sept—24 28—oct 2 6 et 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété dans le Sixième District.

Avenue Louisiana.

A douze mois de crédit.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Co., vs John Cude.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 45,457.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville le LUNDI, 30 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville dans l'îlet No 102, qui est borné par l'avenue Louisiana, les rues Chippewa, Annunciation et Delachaise et mesurant trente-un pieds de face à l'avenue Louisiana, sur cent vingt-huit pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions—Celle-ci étant la deuxième et dernière enchère, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus élevé et dernier enchérisseur pour quel que soit le montant qu'elle rapportera à douze mois de crédit. L'acquéreur fournissant des bons avec bonne et solvable sécurité, portant intérêt au taux de six pour cent par an à partir de la date de la vente, et hypothèque et privilèges spéciaux sur la dite propriété, jusqu'au paiement final; l'acquéreur néanmoins devra déduire du montant de son enchère et payer comptant le coût de l'annonce, les frais du shérif et des greffiers, commissions, etc. environ cent quarante dollars ($140) et en plus les taxes d'Etat, de paroisse et municipales sur la dite propriété s'élevant à environ soixante dollars ($60).

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 sept—12 19 26 30

VENTES PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme E. Ehrhardt vs Anna Riraldi.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 23,231—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt, ancien No 95, nouveau numéro 429 rue Royale entre les rues Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, le 10me jour d'octobre 1895, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc., etc., et un piano et tabouret. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 26 sept—26—oct 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu du Restaurant, etc., nouveau No 1009 rue Conti, entre les rues Bourgogne et Remparts—Paul Millet vs E. E. Johnson.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE Orléans — No 23,141 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le MARDI, 1er jour d'octobre 1895, à 11 heures A. M., des propriétés décrites ci-dessous à savoir: Sur les lieux, nouveau No 4009 rue Conti, entre les rues Bourgogne et Remparts, dans le Second District de cette ville, le contenu du restaurant, consistant en Glacière, Grand Cooking Range, Vaisselle, Couteaux, Fourchettes, Water-Cooler, Plateaux, Verres, etc., etc., etc., d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions comptant sur les lieux. P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
19sept—19 26—oct 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

A. Huard, agent, vs Mme O. Murphy.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans.—No 23,271.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, ancien No 95, nouveau No 429 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième district de cette ville, le MARDI 8me jour d'octobre 1895, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc., etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré à mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.—P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans. [illegible]

ATTENEE LOUISIANAIS

Concours de 1895.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

L'INFLUENCE DE NAPOLÉON Ier SUR LES DESTINÉES DE LA FRANCE.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1896 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits de aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
BUS. ROUEN,
P. O. Box 725.

Les avocats trouveront utile à consulter la liste ci-dessous des jours où sont appelables (*retournables*) à la Cour Suprême, les affaires des diverses paroisses de l'Etat:

Acadie, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.
Ascension, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.
Assomption, les quatrième lundis de mars et de novembre.
Avoyelles, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.
Bâton Rouge, Est, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.
Bâton Rouge, Ouest, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.
Bienville, les seconds lundis de mai et de décembre.
Bossier, les seconds lundis de mai et de décembre.
Caddo, les seconds lundis de mai et de décembre.
Calcasieu, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.
Caldwell, les seconds lundis de mai et de décembre.
Cameron, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.
Est Carroll, les seconds lundis de mai et de décembre.
Ouest Carroll, les seconds lundis de mai et de décembre.
Catahoula, les seconds lundis de mai et de décembre.
Claiborne, les seconds lundis de mai et de décembre.
Concordia, les seconds lundis de mai et de décembre.
De Soto, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.
Feliciana, Est, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.
Feliciana, Ouest, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.
Franklin, les seconds lundis de mai et de décembre.
Grant, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.
Ibérie, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.
Iberville, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.
Jackson, les seconds lundis de mai et de décembre.
Jefferson, les premiers et seconds lundis de chaque mois.
Lafourche, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.
Lafayette, seconds lundis de janvier d'avril et de novembre.
Lincoln, seconds lundis de mai et de décembre.
Livingston, quatrièmes lundis de mars et de novembre.
Madison, seconds lundis de mai et de décembre.
Morehouse, seconds lundis de mai et de décembre
Natchitoches, seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.
Tangipahoa, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.
Union, les seconds lundis de mai et de décembre.
Vermillion, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.
Vernon, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.
Washington, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.
Webster, les seconds lundis de mai et de décembre.
Winn, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.
Ouachita, seconds lundis de mai et de décembre.
Orléans, premiers et troisièmes lundis du mois.
Plaquemines, premiers et troisièmes lundis du mois.
Pointe Coupée, seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.
Rapides, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.
Red River, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.
Richland, les les seconds lundis de mai et de décembre.
Sabine, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.
St Bernard, les premiers et troisièmes lundis du mois.
St-Charles, les troisièmes lundis de janvier.
St-Hélène, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.
St-Jean Baptiste, les troisièmes lundis de janvier.
St-James, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.
St-Landry, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.
St-Martin, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.
Ste-Marie, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.
St-Tammany, les quatrième lundis de mars et de novembre.
Tensas, les seconds lundis de mai et de décembre.
Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI WITH THROUGH SLEEPING CARS 11 HOURS TO BIRMINGHAM